

Mr André Rompré. Rien n'a encore été soumis à mon bureau. Nous verrons si d'autres accusations seront portées pour son enquête sur détention.»

La Sûreté du Québec n'est pas la seule à mener une enquête. Le Collège des médecins étudie, lui aussi, le dossier du docteur Lussier.

Le PQ battu en Chambre

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Parti québécois n'a pas été en mesure, hier soir, de prévoir le nombre de députés nécessaires en Chambre pour faire adopter une de ses motions. Résultat: il s'est fait battre à plate couture — 48 voix contre 35 par les libéraux de Jean Charest.

En huit ans de régime péquiste, c'est la première fois qu'une telle chose se produit.

Même si la motion, comme telle, avait une importance mineure — octroyer 22 millions \$ supplémentaires aux orphelins de Duplessis —, sur le plan symbolique par contre, les libéraux estiment que cette erreur mine sérieusement la crédibilité du gouvernement de Bernard Landry.